VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier Danziger & Tessier Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de GUSTAVE LEHMANN, Sr.

No 84,198 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau : 134 rue Carondelet

MARDI, LE 20 OCTOBRE 1908,

A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

Il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 11 Septembre 1908, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division "D", agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite Cour, Division "B", maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la Propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Antomine, Foucher et Prytania, mesurant 149 pieds de face à l'avenue St Charles sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Antomine, entre lignes parallèles, sur lesquelles côtés deux rues, elle forme l'encoignure, ladite portion de terre étant composée des lots numéros 14, 15, 16 et 17 et vingt (20) pieds du lot No 13, consigné dans le fond desdits lots 14 à 17 inclusivement, d'après un plan du Faubourg Delachaise et Plaisance, fait par C. A. Heddin, voyer, et déposé pour références en l'étude de T. Guyol, notaire en cette ville. Les améliorations sont désignées par le No 3628 avenue St-Charles et comprennent une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, retirée du trottoir et comprenant au rez de chaussée une grande véranda et vestibule pavé en brique, grande salle de réception avec plancher en bois dur, salon, librairie, salle à manger, salle à déjeuner, office, cuisine, chambre de provisions, escalier dans le fond avec office en dessous. Le premier étage contient grand vestibule, 5 grandes chambres à coucher, 3 chambres à bain, cabinet de toilette, chambre à coucher, coffre en cèdre dans chaque chambre, galerie sur le devant, dans le fond et sur le côté, la mansarde contient 4 chambres et deux cabinets.

Les principales chambres de la maison magnifiquement décorée et tapissée gaz et électricité dans toute la maison, cheminées en marbre et en tuile. La maison est chauffée à la vapeur, grand fourneau sous la maison servant à cet effet. La bâtisse dans la cour contient buanderie et chambre de domestique. 2 citernes et filtre dans la cour. Le trottoir et la cour et les promenades dans le jardin sont cimentés.

Un des "Homes" les plus complets de notre magnifique avenue de résidence. Des cartes de l'encanteur seront nécessaires pour l'inspection des lieux.

2° Le beau terrain pour bâtir, avec maison pour automobile et hangar qui s'y trouvent, décrit comme un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Antomine, Prytania et Foucher, désigné par la lettre C, sur un devis d'apentage fait par Edgar Pillié député voyer de ville, le 23 mars 1898, et d'après lequel dit devis de voyer ledit lot mesure, commençant à un point de distance de 150 pieds de l'encoignure de l'avenue St Charles, 50 pieds de face à la rue Antomine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles, ledit lot est composé du tout du lot original No 13, lequel a une façade de 15 pieds, 7 pouces sur ladite rue Antomine, et d'une portion du lot No 12 mesurant 14 pieds 5 pouces de face à la rue Antomine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la portion à crédit devant être représentée par deux billets du même montant de un et deux ans date respectivement après la date de l'adjudication, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication ; lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec 5 pour cent d'honorai e d'avocat sur le montant du principal et de l'intérêt en cas de non paiement à maturité et l'acte en les actes de vente et hypothèque devant contenir la confession du jugement, taxe, assurance, et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère ou enchères toutes les taxes pour l'année 1908 et de déposer 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de cela pour lier la vente.

L'acte ou les actes de vente et hypothèque devant être passés pardevant M. M. Rostner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Chas Rosen, avocat.

19sept—19 20 27—oct 4 11 13 20

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifiques Meubles de Maison,

Consistant en

Meubles de salon, vestibule, bibliothèque, draperies, descente de lit, tapis, argenterie et plaqué, peintures à l'huile, vases, plaqués, pendules, etc.

Succession de Gustave Lehmann, Sr.

No 84,196—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet.

Mardi, le 20 octobre 1908 à 2 p. m. Sur les lieux 3628 avenue St-Charles coin de la rue Antonine.

Il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 11 septembre 1908 de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D agissant pour l'Hon. Fred D. King juge de la susdite cour Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot d'ameublements consistant en meubles de salon, bibliothèque, vestibule, draperies, descente de lit, toiles peintures à l'huile, vases, plaqués, argenterie et plaqué etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

9 oct—9 11 18 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Charles Bruning vs Charles Carret.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 36 293. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 26me jour d'octobre 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions : Comptant. — WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. —Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

15 oct—15 20 26

John F. Di Betta vs Chas J. Phillips.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 35,981—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 326 passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 22me jour d'octobre 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir : Une machine à portrait mouvant à gasoline, 1 machine à portrait mouvant électrique, 1 switch board, 1 cut out box, 1 lot de globes électriques, Film, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Alfred D. Danziger, avocat pour le demandeur.

11 oct—11 16 22

Giuseppe Lopiccolo vs Salvatore Caldarera et Antonino Caldarera.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 36,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 727-731 rue St Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20e jour d'octobre 1908, à 11 heures 30 A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot d'épiceries assorties, liqueurs, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions —Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Philip J. Paterno, avocat pour le demandeur

9 oct—9 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT — No 87,359—Division D—Gabriel V. Manent vs ses créanciers—Ordre — Considérant la pétition précitée, et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné qu'après dû avis notification et citation aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion desdits créanciers du dit Gabriel V. Manent soit convoquée et tenue pardevant Scott E. Beer, notaire, en son bureau No 716 Bâtisse Hibernia Bank Etat de la Louisiane, commençant le neuvième jour de novembre 1908, à 11 heures a. m., dans l'avant midi, pour voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit de six, douze et dix huit mois, de la date de l'homologation ladite réunion des créanciers, sans intérêt, en paiements égaux.

Il est en outre ordonné que William McLeod, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété dudit Gabriel V. Manent soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, La., 5 octobre 1908.

Signé: W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Pour copie conforme :

J. McCORMICK, Député Greffier.

Edgar M. Cahn et E. M. Robberts, avocats.

7 oct—7 14 21 28—nov 5

Geo St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante Bâtisse Commerciale en Briques à trois (3) Etages,

Formant le coin des rues Lafayette et Commerce et connue comme No 322 rue Lafayette.

JEUDI, 22 OCTOBRE 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Dans l'affaire du Receveur de C. DOYLE & Co., Ltd. No 85,916—Cour Civile de District.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ledit ordre daté et signé le 14 septembre 1908, le vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots Nos neuf et dix de l'îlet No 60, bornés par les rues Lafayette, Girod, Tchoupitoulas et Commerce, sur un plan dressé par J. Thompson, voyer, daté le 16 mars 1842, et déposé comme plan No 45 en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville.

D'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit : Le lot neuf a vingt-deux pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur de soixante-trois pieds sept pouces et sept lignes entre lignes parallèles, et le lot No dix a vingt deux pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade à la rue Commerce de soixante-trois pieds sept pouces et deux lignes, et soixante trois pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No neuf, et vingt-cinq pieds huit pouces et six lignes de largeur dans le fond, ledit lot No dix formant l'encoignure des rues Lafayette et Commerce.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou en un et deux ans, représentée par billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue portant intérêt au taux de huit (8) pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement.

L'acte de vente pardevant Busnière Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur qui doit assumer les taxes pour l'année 1908 en plus du prix d'achat et devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.
Phone Main 3268—W.

Jas. J. McLaughlin, avocat pour le receveur.

20sept—20 27—oct 4 11 18 22

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR ORDRE DES RECEVEURS.

Contenu de la Compagnie Bien Etablie de Petit & Boh.

Liquidation de la Compagnie de Petit & Boh.
No 84,673, Cour Civile de District, Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 20 octobre 1908, à 11 heures A. M., sur les lieux, au coin des rues Lafayette et Chartres, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 2 août 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Div. D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

Le contenu du fonds de la compagnie de Petit & Boh se composant de 850 pieds de courroie de cuir, 1000 pieds environ de moulures repoussées, un lot de matériaux à ornement, papier à emballage, 98 cercles en fer (iron clamps), 100 vis en bois pour la main, 500 pieds de chêne veiné commun, 500 pieds de chêne de choix veiné, 26 bancs de travail, 12 rames de papier sablé, 3 rouleaux de papier grenat, 300 couteaux pour moulure, 18 scies circulaires, un lot assorti de moulures d'environ 250 pieds, 8 portes veinées à bouleaux ; 60 grosses de vis, un grand bureau en cyprès, un typewriter et bureau, un coffre-fort en acier, un éventail électrique, un four sec (tuyaux seulement) 2200 pieds 3 Q. S. N. O. No 60 1000 pieds 1 Q. S. N.O. No 50, 1000 pieds 3/4 Q. S. N. O. No 80.

Conditions—Comptant.

9 oct—9 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple en Bois Couvert en Ardoises.

Un Bon Placement et Situé à l'endroit où les Propriétés Sont Toujours en Demande.

No 1922 rue Marengo, entre les rues Dryades et Rempart.

SUCCESSION DE RICHARD SINGLETON.

No 86,816—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 22 octobre à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, rendu et signé le 16 septembre 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, maintenant Rempart, Marengo et Constantinople, désigné comme l'îlet No 81, ledit lot de terre est désigné comme lot No 6 sur un plan dressé par H. A. Boudousquié, ingénieur civil, daté du 19 mars 1872 et déposé en l'étude de A. Bonligny, alors encanteur en cette ville, d'après lequel dit plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant et trois chambres. Dans le fond il y a une bâtisse à deux chambres et hangar fermé, citerne, etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur ne devant recevoir les loyers qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente, et de faire 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant George W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

D. M. Dimitry, avocat.

20 sept—20 27—oct 4 11 18 22

Charbon — Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,
837 rue Carondelet coin Union
PHONES 311, 82, 16.
Cour Succursale—No 4716 rue Magazins coin Valence.
4 oct—

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple,

No 307 rue Cherokee près Macarty.

Succession de Fanny Bradfoot, veuve par le premier mariage de Joseph Pagaud et épouse par le deuxième mariage de Manuel Fernandez.

No 87,169—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 12 novembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, daté le 8 octobre 1908, pour le compte de ladite succession il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., qui y appartiennent, situé dans le 7me District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 44, borné par les rues Cherokee (autrefois Clinton), Milandon, Commercial et Macarty, désigné comme lot No 9 et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Clinton (maintenant Cherokee), sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du cottage simple confortablement distribué, connu comme No 307 rue Cherokee. Le voisinage est de choix et s'améliore rapidement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

11 oct—11 18 25—nov 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Grande Résidence et Commode, Nos 1437-39 rue N. Rempart, coin Kerlerec.

Succession de Raphael O. Marcour.

No 86,174— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D".

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau (2me étage) No 311 rue Baronne, JEUDI, le 22 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 14 septembre 1908, in re Succession du Dr Raphael O. Marcour il sera vendu à l'enchère publique :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot H, de l'îlet 379, borné par les rues Rempart, St-Claude, Kerlerec et Columbus, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté du 21 mars 1854, annexé à un acte pardevant P. B. Laresche, notaire, le 3 mars 1855, lequel dit lot mesure [en mesure américaine] 52 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Rempart, 63 pieds de largeur dans le fond sur la ligne le séparant du lot No 10, et 67 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur une ligne oblique sur le côté vers la rue Columbus, et 70 pieds de profondeur et façade à la rue Kerlerec. Les améliorations comprennent le grand cottage résidence commode en briques avec mansarde ayant des chambres, portant les numéros municipaux 1437-39 rue N. Rempart, ensemble avec une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, écurie, etc., hydrant et citerne.

La propriété est splendidement située, à un îlet de l'avenue Esplanade, chars électriques en face, et la rue Kerlerec pavée et à proximité des marchés, écoles, églises, et à peu de frais pourrait être convertie en une maison double ou en un endroit de commerce.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit en un ou en un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur, daté le jour de l'adjudication et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garant par lien de vendeur et privilèges, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer, en plus de son enchère, les taxes de 1908, l'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dreyfous, notaire. Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

MM. Dart & Kernan, avocats.

20sept—20 27—oct 4 11 18 22

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de L. P. Galas.

No 86,739 — Division D. — Cour Civile de District.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D., agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, daté et signé le 25 septembre et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan, MARDI, le 27 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Congress, Rempart et Indépendance, désigné par la lettre B; par D. E. Seghers, voyer, daté du 26 octobre 1907. Ledit lot mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rue Rempart sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

WILL J. MORGAN,
Encanteur, 321 rue Carondelet.

27 sept—27—oct 4 11 18 25 27

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.